

Déclaration conjointe de l'OIT, de l'OIM, de l'ONUDC et d'ONU Femmes à l'occasion de la Journée internationale de la femme 2023

La migration est une opportunité pour les femmes



A l'occasion de la Journée internationale de la femme, le 8 mars 2023, nous célébrons les travailleuses migrantes africaines - en tant que "femmes en mouvement". La féminisation de la migration de la main-d'œuvre s'accroît. Les migrations en Afrique sont passées de 17,2 millions en 2010 à 26,3 millions en 2019, les femmes représentant environ 45 % sur l'ensemble de la période. Les travailleuses migrantes, en effet recherchent de meilleures opportunités de travail de manière indépendante. Bien qu'il s'agisse d'une évolution positive, les femmes sont également confrontées à des défis au cours de leur parcours migratoire.

La violence et la discrimination fondées sur le sexe figurent parmi les nombreux défis qu'elles doivent relever. Elles se retrouvent souvent dans des conditions de travail particulièrement vulnérables et risquent d'être maltraitées, exploitées ou victimes de la traite des êtres humains. Elles sont plus susceptibles de rencontrer des difficultés à accéder à la protection sociale et à des soins de santé adéquats et ont tendance à gagner moins que leurs homologues masculins.

Elles se heurtent à des obstacles lorsqu'il s'agit d'envoyer des fonds au pays et d'exercer leurs droits à l'action collective. Au retour, leur réintégration est rendue difficile par le choc des normes et des attentes en matière de genre. Étant donné que les hommes et les femmes vivent la migration différemment, des mesures délibérées devraient être prises pour s'assurer que les travailleuses migrantes bénéficient de la migration de main-d'œuvre.

Il est essentiel de se concentrer sur les priorités spécifiques des femmes migrantes, telles que la segmentation professionnelle fondée sur le sexe, les écarts de rémunération entre hommes et femmes, l'accès aux soins de santé, la santé sexuelle et génésique, le congé de maternité et la protection contre la violence et le harcèlement, y compris le harcèlement sexuel. Des mesures politiques et juridiques soutenues par de solides mécanismes de suivi et d'application contribueront à garantir les droits des travailleuses migrantes et l'égalité des chances au cours de leur parcours migratoire.

Nous appelons à une attention particulière et à une action collective délibérée comme voie à suivre. L'OIT, l'OIM, l'ONUDC et ONU Femmes unissent leurs forces pour générer des connaissances sur les défis auxquels les travailleuses migrantes sont confrontées au cours de leur parcours migratoire et sur leurs capacités à y répondre.

À cette fin, nous avons élaboré un programme conjoint intitulé "L'autonomisation économique des femmes par l'accès à un travail décent, à des services socio-économiques et à la protection le long des couloirs de migration sud-sud" afin de répondre à ces préoccupations.